

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

## PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01-3

## MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2021-01 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS

## Aux personnes intéressées par le règlement ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

***Règlement numéro 2021-01-3 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2021-01 et ses amendements afin de modifier diverses dispositions***

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 janvier 2025 à compter de 18h00** au **Centre Metcalfe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;
3. Ce projet de règlement vise à :
  - Créer une grande affectation *Récréative Intensive* au sud du chemin du Lac-Morgan à même une partie d'une grande affectation *Villégiature consolidation*, et ce, de façon à y inclure les lots formant le Village Canadiana;
  - Modifier le tableau de *Compatibilité des usages* afin que les usages *Équipements et réseau d'utilité publiques*, *Résidentielle* et *Restauration* soient conditionnels à certaines exigences spécifiques lorsqu'autorisés à la grande affectation *Récréative intensive* située au sud du chemin du Lac-Morgan (Village Canadiana);
  - Créer une grande affectation *Multifonctionnelle* à même une partie d'une grande affectation *Résidentielle consolidation* de façon à y inclure les lots ayant façade sur la route 348 entre la rivière Ouareau et le chemin des Frères;
  - Procéder à l'agrandissement d'une grande affectation *Multifonctionnelle* à même une partie d'une grande affectation *Publique et Institutionnelle* de façon à y inclure l'ensemble du lot 6 618 237, correspondant au 3251, rue Metcalfe;
  - Procéder à l'agrandissement d'une grande affectation *Publique et Institutionnelle* à même une partie d'une grande affectation *Résidentielle consolidation* de façon à y inclure l'ensemble du lot 6 632 122, correspondant au 3205-3284, rue Metcalfe.
4. La copie du projet de Règlement numéro 2021-01-3 peut être consultée au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ce document est également disponible sur le site internet de la Municipalité:

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/2024/projet-r2021-01-3-modifiant-r2021-01.pdf>

Donné à Rawdon, ce 18 décembre 2024

(signé) *Caroline Gray*

---

Me Caroline Gray  
Directrice générale adjointe et  
directrice du Service du greffe